

## CRISE DES MATERIAUX

### Impact du conflit en Ukraine sur le secteur de la construction

**1<sup>er</sup> Avril 2022**

Le 24 Février 2022, la Russie lance une opération militaire en Ukraine.

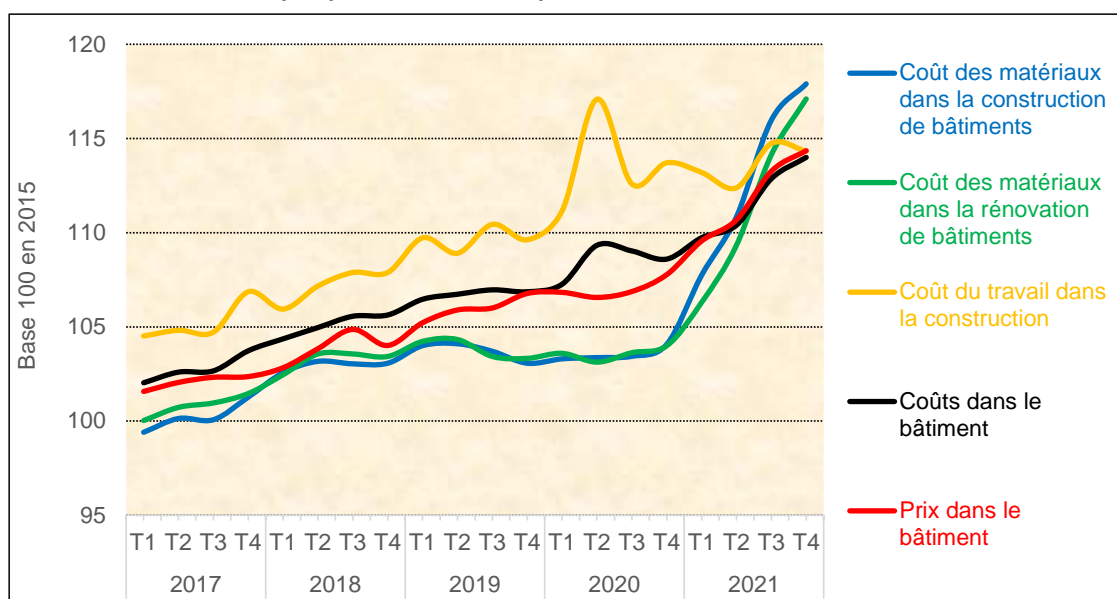
Alors que le secteur de la construction est fortement impacté par l'augmentation des coûts des matériaux de construction et la pénurie de certains d'entre eux, un autre phénomène vient accroître ces difficultés : l'opération militaire d'Ukraine.

- **Variation des coûts au niveau national avant le conflit d'Ukraine en 2021**

Au niveau national, les matériaux croissent de 12,1% pour la construction de bâtiments, de 10,1% pour les bâtiments anciens, de 14% pour le génie civil et de 8,2% pour les travaux publics spécialisés.

Entre 2019 et 2021, les prix bâtiment ont progressé de 1,0 point de pourcentage de plus que les coûts, qui s'affichent à +4,7 % (cf. graphique ci-dessous), mais l'écart se réduit à 0,4 point entre les quatrième trimestres 2019 et 2021.

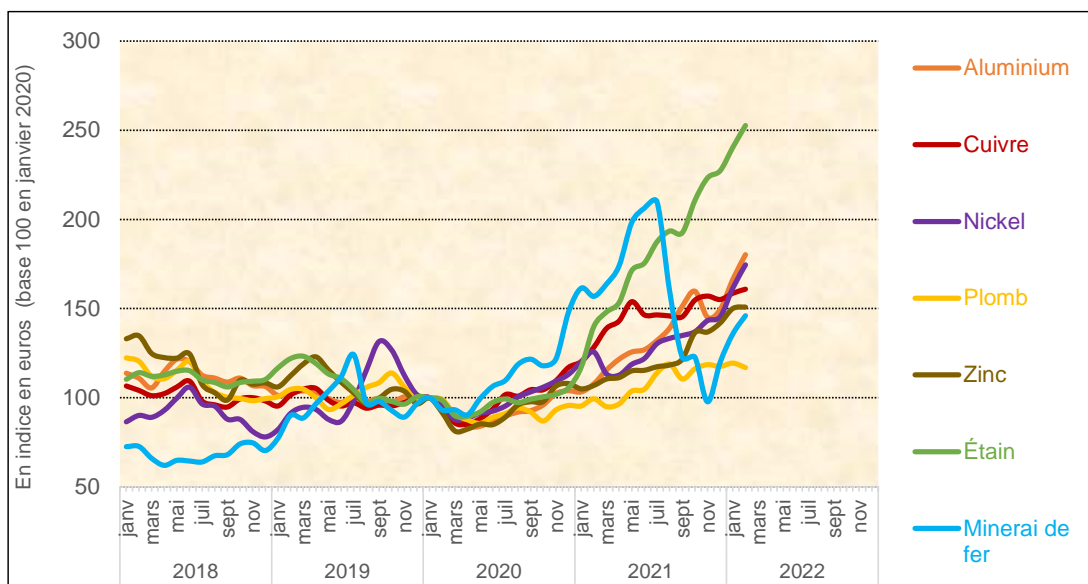
**Graphique 1 : Indices de prix et coûts dans le bâtiment**



Sources : INSEE, FFB

Les évolutions mensuelles des cours des matières premières se font ressentir entre fin janvier et fin février (cf. graphique 2). L'exemple de l'aluminium et du nickel s'affichent respectivement à +8,3 % et +8,1 %, suivis du minerai de fer à +7,5 %, puis de l'étain à +5,1 %.

**Graphique 2 – Cours des métaux non ferreux sur le London Metal Exchange (LME)**



▪ **Les index BT**

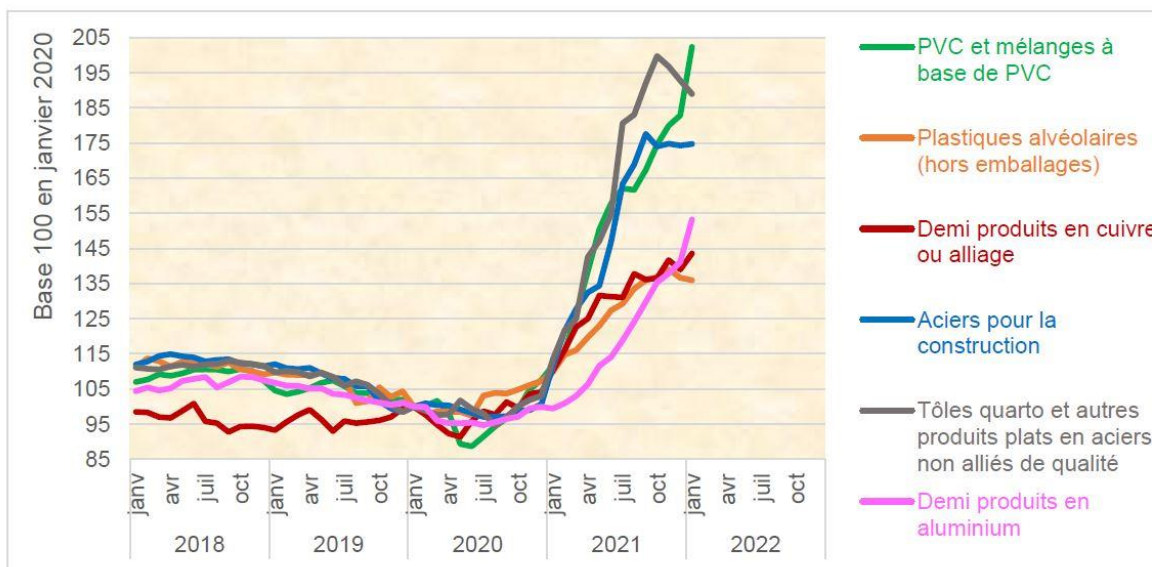
Les index BT permettent d'actualiser et/ou réviser les prix des marchés de bâtiment.

Publiés en mars 2022, le BT01 (travaux de bâtiment tous corps d'état) et BT50 (rénovation-entretien tous corps d'état) affichent de fortes hausses, soit respectivement +5,4 % et +3,9 % sur l'ensemble de 2021.

Le BT07 (ossature et charpentes métalliques) progresse de 34,6 %, le BT28 (fermeture de baies en métal ferreux) de 25,0 %, le BT27 (fermeture de baies en aluminium) de 19,7 %, le BT52 (impermeabilité de façades) de 13,7 %, le BT42 (menuiserie en acier et serrurerie) de 12,9 %, les BT43 (menuiserie en alliage d'aluminium), BT34 (couverture en zinc et métal –sauf cuivre) et BT49 (couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité) de 11,9 %, 11,9 % et 11,2 %, enfin les BT53 (étanchéité), BT30 (couverture en ardoises de schiste) et BT35 (couverture en bardeaux bituminés d'asphalte) de 9,4 %, 8,7 % et 8,0 %.

Ces index accéléreront encore dans les prochains mois, compte tenu de la nouvelle envolée observée sur les prix des matériaux, avant même le déclenchement effectif de la guerre en Ukraine. Pour ne retenir que quelques exemples, selon l'Insee, entre novembre 2021 et janvier 2022, les prix des demi-produits en aluminium s'affichent à +11,1 % ou ceux des produits PVC à +12,4 % (cf. graphique 3). On relève également des hausses soutenues sur les tuiles (+4,4 %), les produits verriers (+4,9 %), les carrelages ainsi que les panneaux et placages à base de bois (+3,6 % pour ces deux produits), ou les pierres pour la construction (+3,4 %).

**Graphique 3 : Indices de prix de production industrielle de quelques matériaux - marché français**

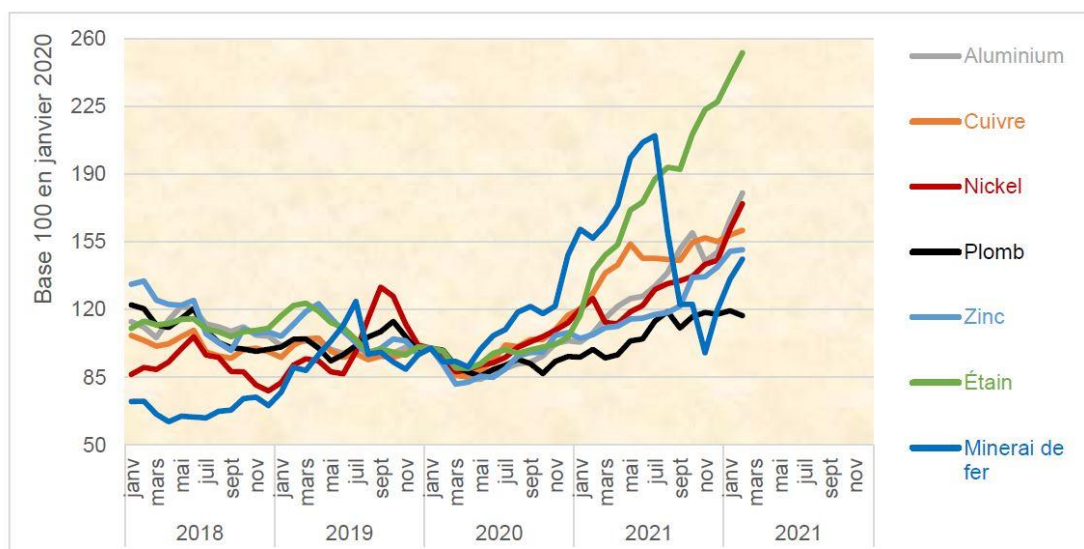


Source : calculs FFB d'après Insee.

Les évolutions des produits en bois pour le bâtiment, qui ressortent assez faibles dans les données officielles, continuent d'interroger.

Du côté des cours des matières premières qui orientent les prix de demain, les données de l'Insee confirment la nouvelle et nette inflexion à la hausse. De fait, le minerai de fer, qui s'était effondré de 53,4 % entre juillet et novembre 2021, a repris 49,4 % entre novembre 2021 et février 2022 ; l'aluminium, le nickel et le zinc s'affichent respectivement à +24,2 %, +21,9 % et +10,2 % sur trois mois à fin février 2022 ; l'étain, continue de progresser de 13,2 % sur la même période ; enfin le cuivre augmente de 2,5 % sur trois mois.

**Graphique 4 : Coûts internationaux des matières premières**



Source : calculs FFB d'après Insee.

## Evolution des index BT à fin décembre 2021

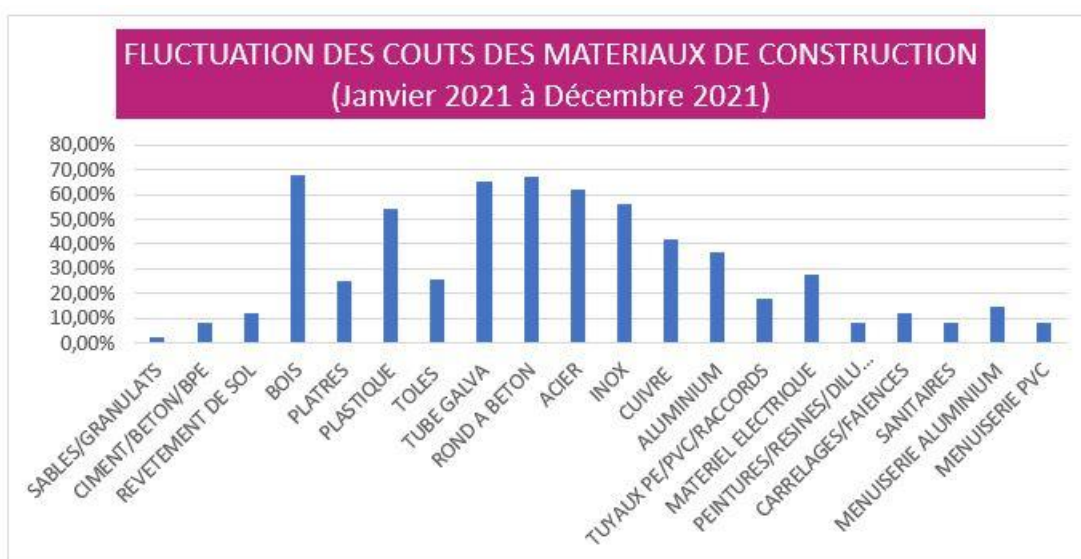
		Sur 3 mois	Sur 12 mois
BT02	Terrassements	1,5%	5,4%
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	0,7%	6,1%
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	1,2%	5,3%
BT07	Ossature et charpentes métalliques	-1,1%	34,6%
BT08	Plâtre et préfabriqués	0,3%	3,3%
BT09	Carrelage et revêtement céramique	0,6%	1,5%
BT10	Revêtements en plastique	0,3%	3,0%
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	1,0%	4,5%
BT12	Revêtements en textiles naturels	1,1%	5,0%
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	-0,2%	1,9%
BT16b	Charpente en bois	2,4%	7,5%
BT18a	Menuiserie intérieure	0,8%	4,1%
BT19b	Menuiserie extérieure	1,5%	4,5%
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtrePVC	3,0%	6,4%
BT27	Fermeture de baies en aluminium	3,8%	19,7%
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	1,6%	25,0%
BT30	Couverture en ardoises de schiste	3,6%	8,7%
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	1,8%	5,7%
BT33	Couverture en tuiles en béton	1,0%	4,5%
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	4,2%	11,9%
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	1,6%	8,0%
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	1,2%	5,4%
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	1,5%	3,1%
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	0,7%	1,9%
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	1,5%	12,9%
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	3,4%	11,9%
BT45	Vitrierie-Miroiterie	2,5%	4,8%
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	0,8%	2,9%
BT47	Électricité	1,0%	4,0%
BT48	Ascenseurs	1,5%	11,4%
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	0,7%	11,2%
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	1,0%	3,9%
BT51	Menuiseries PVC	1,1%	3,5%
BT52	Imperméabilité de façades	3,2%	13,7%
BT53	Étanchéité	1,4%	9,4%
BT54	Ossature Bois	2,5%	7,4%
BT01	Tous corps d'état	0,8%	5,2%



- **Variation des coûts en Guadeloupe avant le conflit d'Ukraine**

Les résultats ci-dessous sont ceux issus des retours de fournisseurs interrogés. Les fluctuations sont celles subies de Janvier 2021 à Décembre 2021 en Guadeloupe.

FLUCTUATION DES COÛTS DES MATERIAUX EN GUADELOUPE- JANVIER A DECEMBRE 2021			
SABLES/GRANULATS	2,50%	INOX	56%
CIMENT/BETON/BPE	8,00%	CUIVRE	42%
REVETEMENT DE SOL	12%	ALUMINIUM	37%
BOIS	68%	TUYAUX PE/PVC/RACCORDS	18%
PLATRES	25%	MATERIEL ELECTRIQUE	28%
PLASTIQUE	54%	PEINTURES/RESINES/DILUANTS	8%
TOLES	26%	CARRELAGES/FAIENCES	12%
TUBE GALVA	65%	SANITAIRES	8%
ROND A BETON	67%	MENUISERIE ALUMINIUM	15%
ACIER	62%	MENUISERIE PVC	8%





- **Variation des coûts et impact sur la construction avec le conflit ukrainien**

#### La position stratégique de la Russie

La Russie est le **1<sup>er</sup> producteur mondial de gaz naturel**, le **2<sup>ème</sup> producteur d'aluminium**, le **3<sup>ème</sup> producteur de bois** (résineux utilisés dans le bâtiment) et le **5<sup>ème</sup> producteur d'acier**.

**20% des importations de gaz en France proviennent de Russie et 40% de la consommation européenne de gaz est importée de la Russie avec + de 60% pour l'Allemagne seule.**

Les **premiers producteurs d'acier** pour les entreprises françaises sont **l'Italie et la Turquie**. Ces dernières se **fournissent essentiellement en Russie et en Ukraine**.

Il en résulte donc des impacts sur la fabrication de produits et sur les produits que la France importe depuis l'Allemagne.

#### Les conséquences sur le secteur de la construction

Le **conflit ukrainien** et les **sanctions économiques** appliquées à la Russie font **s'envoler** le cours du **gaz naturel**, des **métaux** comme l'aluminium et le cuivre, mais aussi celui du **pétrole** et de tous ses dérivés.

Il en résulte également **l'augmentation de tous les matériaux qui nécessite d'être chauffés** dans leur processus de fabrication (carrelage, verre, PVC...).

#### - Au niveau des entreprises européennes

En Italie, un des premiers producteurs de produits de sidérurgie a stoppé sa production et a mis son personnel en chômage technique.

En Espagne, le premier groupe sidérurgique espagnol et certains producteurs de produits longs en acier sont arrêtés.

En Allemagne, les fournisseurs de produits sidérurgiques ralentissent leur production par manque de ferraille.

En France, les entreprises spécialisées dans la fabrication d'aciers pour béton armé et treillis soudés sont toujours approvisionnées mais répercutent les hausses de ferrailles en fonction des évolutions du jour.

L'énergie devient de plus en plus coûteuse. Intervenant dans les composantes de production de matériaux, son augmentation se répercute systématiquement sur les matériaux. Le carrelage est l'un des matériaux fortement concernés dont certains fabricants préfèrent arrêter leur production plutôt que de produire à perte.

## - Au niveau des coûts des matériaux de construction

Trois ressources sont principalement impactées :

### L'acier (armatures, ronds à béton...)

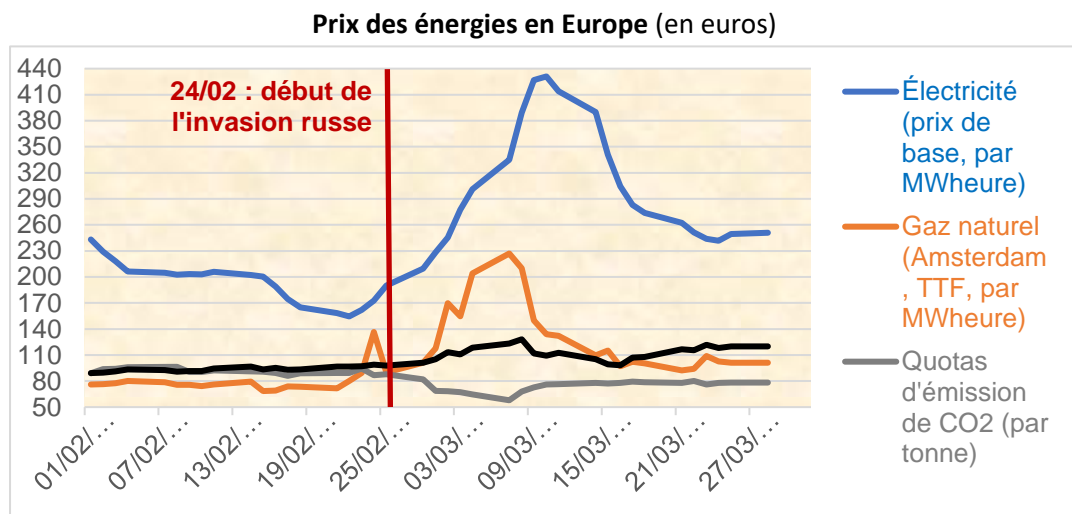
Le prix de l'acier est passé de 850€ la tonne en 2021 à **1350€ la tonne en mars 2022** soit **60% d'augmentation**.

### L'énergie

Cette ressource intervient dans de nombreux processus de fabrication, tels que celui de l'acier, de l'aluminium, du cuivre et plus particulièrement le gaz pour la fabrication des tuiles, des vitres, des carrelages, du verre...qui demandent beaucoup d'énergie car nécessite des cuissons à 1000°-1200°. **50% d'augmentation** est déjà observée au mois de Janvier.

Les prix s'envolent et certains d'entre eux annoncent même la fermeture de lignes de production voire d'usine. Les stocks deviendront alors fortement menacés entraînant ainsi des difficultés d'approvisionnement. D'après la Fédération Française du Bâtiment, 14% des entreprises de bâtiment de plus de dix salariés se déclarent contraintes dans leur niveau de production par cette difficulté en mars contre 11% en Février.

Ci-dessous l'évolution du cours des énergies sur le marché européen :



Sources : Rexecode PowerNext, Refinitiv, European Energy Exchange

### Le carburant

Le carburant est retrouvé à plusieurs échelles. Il touche tous les secteurs du bâtiment et des Travaux Publics : aussi bien pour le transport, les engins de chantier... Son impact est considérable.

*En plus de ces ressources, des impacts sont constatés sur :*

### **Le bois**

Le prix du bois a été multiplié par trois. Il a augmenté de **120% pour le bois lamellé**, de **100% pour les agglos** et de **50% pour le contreplaqué**. Ces augmentations sont celles appliquées à la France métropolitaine. **En Guadeloupe, le contre-plaqué avait déjà augmenté en janvier de 67%.**

### **L'aluminium**

Les fournisseurs de **menuiseries aluminium** annoncent une **augmentation de +4,5% sur les accessoires et les joints** et de **+12% sur les profilés**.

Dans les travaux publics, le **bitume** est également concerné par ce conflit en Ukraine. La conséquence immédiate remontée par les entreprises de travaux publics est **l'augmentation de 40 à 50% par rapport à 2021**. Les prix étaient fixés au mois. Aujourd'hui, les prix varient plusieurs fois sur la période. Certaines raffineries peinent à démarrer. La France est dépendante également du bitume de l'international. La Russie étant un pays producteur, cela crée des tensions sur ce produit.

#### **- Au niveau de la Guadeloupe**

Les **fournisseurs d'acier** annoncent pour le mois d'**avril 2022** une **augmentation de 280€ de plus par tonne sur toutes les gammes acier**.

Les augmentations présentées dans le paragraphe précédent sont celles applicables en Métropole. Il faudra s'attendre en Guadeloupe à une multiplication de ces prix et ceci **sans oublier l'impact du fret et de l'octroi de mer**.

Certaines entreprises de construction ne faisant pas de stock de matériaux se retrouveront très bientôt en pénurie totale d'acier et sans visibilité sur les délais d'approvisionnement.

Les impacts directs pourraient être à court terme le chômage technique des salariés par manque de matériaux ou souci de rentabilité, l'arrêt des chantiers, l'infructuosité des marchés, de grosses difficultés financières pour les entreprises...

#### **- Enquête réalisée par le Pôle Habitat de la Fédération Française du Bâtiment (FFB)**

Le Pôle Habitat de la FFB a réalisé une enquête du 21 au 28 Mars 2022 auprès des entreprises adhérentes à la FFB afin d'avoir des retours sur les conséquences de la guerre d'Ukraine sur leurs activités.

Il en ressort que les pénuries et les hausses sont ressenties par l'ensemble d'entre elles :

- 2/3 des entreprises estiment un retard de deux mois et plus dans l'exécution des chantiers du fait de la pénurie des matériaux ;
- 30% d'entre elles estiment avoir une hausse de plus de 30% sur les treillis et armatures soudés et 20% sur les carrelages sur les prochains mois ;
- Plus de 2/3 de ces entreprises pensent que le coût de la construction va augmenter de 6%, le 1/3 restant estime cette augmentation plutôt à 12%.



## Le Plan de résilience du gouvernement français \*

Le gouvernement a annoncé le 16 Mars 2022 les différentes mesures du plan de résilience qui doit faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine sur la situation des français :

- La « **remise carburant** » de 15 centimes hors taxe/litre entre le 1<sup>er</sup> Avril et le 31 Juillet 2022 qui s'appliquera aux particuliers et aux professionnels. Sont concernés le gazole, le gazole de pêche, l'essence, le GNR (gaz non routier), le GPL (gaz de pétrole liquéfié) et le GNV (gaz naturel pour véhicule) ;
- L'**aide financière pour les entreprises énergivores** : L'Etat crée une mesure d'urgence temporaire ciblée et plafonnée dont la mise en œuvre sera réalisée dès que possible pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2022. Elle prendra la forme de subventions qui bénéficieront aux entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent au moins 3% du chiffre d'affaires.
- Le **financement de besoins en fonds de roulement des entreprises** : renforcement du soutien à la trésorerie des entreprises :
  - **Prêt Garanti par l'Etat (PGE) prolongé jusqu'au 30 Juin 2022** : Le PGE verra son montant relevé pour qu'il puisse atteindre 35% du chiffre d'affaires pour les entreprises particulièrement impactées par les conséquences économiques du conflit ukrainien ;
  - **Prêt croissance industrie** : qui sera ouvert aux entreprises du BTP et le **prêt de croissance relance** qui sera ré-abondé. Ce dispositif est adapté aux entreprises qui connaissent temporairement des problèmes de trésorerie en raison des difficultés d'approvisionnement et n'ayant une capacité d'amortissement de leur endettement qu'à long terme ;
  - **Prêt bonifié de l'Etat : accordé jusqu'au 31 Décembre 2022**
- **Report des charges fiscales et sociales** : les entreprises en difficultés pourront saisir les services de la DGFIP et de l'URSSAF ;
- **Activité partielle de longue durée (APLD)** : prolongée de 12 mois supplémentaires pour les accords déjà signés. Possibilité d'un accompagnement par les services de l'Etat pour les branches et les entreprises non couvertes afin de signer un accord jusqu'à la fin de l'année 2022.
- La **théorie de l'imprévision** : l'Etat demande aux acteurs d'appliquer si possible cette théorie pour les marchés ne comportant pas de clauses de révision de prix et de ne pas appliquer les pénalités de retard lorsque ce dernier est justifié par la prolongation d'un délai de livraison à cause de la crise.

*\*Source : Ministère de l'Economie des finances et de la relance.*

## ▪ Conclusion

Aujourd'hui, **l'impact exact de cette crise ne peut être mesurée** du fait de nombreuses inconnues sur la durée du conflit, les conséquences géopolitiques, les solutions alternatives à d'éventuelles pénuries...

Toutefois, les **coûts des matériaux de construction** sont **fortement impactés**, les **délais d'approvisionnement** sont **prolongés** et les **chantiers ont du mal à se maintenir et à démarrer**.

L'ensemble des pays d'Europe est touché et par extension les DROM sont également concernés. Les augmentations de coûts et les délais d'approvisionnement seront plus amplifiés en Guadeloupe que ceux subis en Europe. Ces problématiques s'expliquent avec **l'augmentation du fret**, l'application de **l'octroi de mer** et les plus longs délais de transport de marchandises.

Certes le plan de résilience du gouvernement a été établi pour faire face aux conséquences du conflit en Ukraine mais le secteur de la construction est en train de connaître une période difficile.

Le **manque de visibilité sur la flambée des prix** contraint les fournisseurs à fournir des prix sur de très courtes périodes. Ces prix sont donc difficilement utilisables pour les réponses aux appels d'offres.

Concernant la construction des logements neufs, l'avenir est incertain. Les budgets des particuliers sur la construction neuve sont serrés et ne peuvent absorber une nouvelle hausse des prix. La plupart des marchés privés sont des marchés à prix fermes sur 1 an pour la construction de maisons individuelles et 2-3 ans sur la promotion immobilière.

L'ensemble de ces conséquences aura un **impact direct sur la maîtrise d'ouvrage publique et privée** et sa possibilité d'engager ou de maintenir des travaux.

## Les membres de droit de la CERC



## Les partenaires

